

la fin de 1944, cette production tombait à environ 56 p.c. C'est un bilan étonnant pour une démocratie vivant à 3,000 milles environ du théâtre réel des hostilités.

Au début des hostilités en 1939, le Canada, qui ne produisait à peu près pas de matériel de guerre, était situé de façon unique pour venir en aide à la cause alliée; des plans furent dressés pour que l'industrie canadienne fût placée sans tarder sur un pied de guerre. Parti de rien, ou à peu près, le Canada, en moins de quatre années (1940 à 1943) s'est donné une industrie de munitions qui, non seulement a pu répondre aux besoins de ses propres forces armées, mais encore mettre à la disposition de toutes les Nations Unies des quantités immenses de matériel de guerre. Les munitions canadiennes sont expédiées aux Chinois et aux Russes, elles servent dans le Proche-Orient et l'Extrême-Orient, elles sont employées par les Etats-Unis et, par-dessus tout, elles sont allées et vont encore à l'Angleterre où leur poids s'est fait sentir dans la lutte contre les forces de l'Axe, sur mer, sur terre et dans les airs.

Expansion des facilités de production.—Après la chute de la France, la pression exercée sur l'Angleterre devint telle que le Canada dut accélérer sa production jusqu'à la limite. Le Commonwealth britannique restait seul devant la ruée allemande. Le Canada hâta la construction d'usines et de fabriques, l'accumulation des fournitures de guerre et la réorientation de la vie économique entière de la nation.

C'est à ce moment que le Canada lança son vaste programme de construction de guerre. Les intérêts privés, dans maints cas, financèrent l'expansion de leurs propres établissements avec ou sans prévision pour l'amortissement, ou construisirent des usines, amortissant ces dépenses à l'aide d'allocations spéciales de dépréciation. Ces montants à déduire sont fixés par une Commission d'Etat créée à cette fin—la Commission de dépréciation en matière de contrats de guerre.

Quand les industries privées furent dans l'impossibilité de financer leur propre expansion, le Gouvernement construisit des établissements, fit les agrandissements qui s'imposaient et acheta la machinerie nécessaire. Quand l'industrie privée ne put répondre aux grands programmes de production et aux autres besoins, le Gouvernement créa des compagnies appartenant entièrement à l'Etat pour faire le travail. Plusieurs furent organisées en vue non seulement de résoudre les problèmes de production mais aussi pour surmonter certaines difficultés d'approvisionnement, d'achat et d'administration. Ces compagnies de la Couronne ont joué et jouent encore leur rôle dans l'expansion colossale de l'industrie canadienne au point de devenir ce qu'elle est aujourd'hui: une des principales et des plus puissantes sources d'armement pour les Nations Unies.

Au cours des quatre années qui ont suivi la chute de la France, le Gouvernement a créé des industries et autres facilités de production, dont il est encore le propriétaire (avril 1945), pour une valeur d'environ six fois les capitaux utilisés dans les industries primaires de l'acier et du fer d'avant-guerre. En d'autres termes, les facilités de production de munitions appartenant présentement au Gouvernement sont d'environ quatre fois plus considérables que toute l'industrie des produits chimiques et connexes d'avant la guerre. Ces installations de production, appartenant ainsi à la population du Canada et administrées par le Ministère des Munitions et Approvisionnements, passent d'une valeur de \$30,000,000 en 1940 à \$856,000,000 en 1943, dont \$600,000,000 sont affectés aux installations ou à l'outillage appartenant au Gouvernement mais exploités par des intérêts privés. Le reste a servi aux installations appartenant aux compagnies de la Couronne et exploitées par elles—telles que les arsenaux, les usines de caoutchouc synthétique et de verre optique.